

BOURG-EN-BRESSE

Après Dorian Culiq, Enkeleida et son fils Mirko menacés d'expulsion

Depuis le printemps, l'association des parents d'élèves du groupe scolaire des Vennes se bat sans relâche pour la situation de la famille Culiq. Le père, Dorian, a été expulsé le 12 avril. C'est désormais la mère, Enkeleida, qui a reçu une obligation de quitter le territoire, et ce malgré une promesse d'embauche et un fils, Mirko, scolarisé en CP aux Vennes.

Enkeleida Culiq ouvre les portes de son petit salon bien rangé dans le quartier de la Croix Blanche. Calmement, avec un vocabulaire riche, elle explique la complexité de la situation qu'elle vit, à des milliers de kilomètres de son mari. Avec Dorian Culiq, à une époque où ils ne pouvaient pas sortir d'Albanie, Enkeleida rêvait de France « mais en tant que touriste ». Aujourd'hui, ce pays qu'elle a choisi « pour sa culture, sa littérature » - pour fuir la mafia surtout -, se refuse à elle.

Ordonnée de « quitter sans délai le territoire français »

Le couperet est tombé début août. Le secrétaire général de la préfecture de l'Ain, par un arrêté du 22 juillet 2022, rejette la demande de séjour d'Enkeleida Culiq et lui ordonne de « quitter sans délai le territoire français ».

« J'ai constitué un bon dossier, mis toutes les chances de mon côté. La préfecture a peut-être eu une autre lecture... Je ne peux pas juger », accepte Enkeleida Culiq. Ce motif ? « L'intéressée, qui ne dispose d'aucun logement autonome et d'aucun emploi, se trouve dans une situation précaire et n'a pas démontré une intégration socioprofessionnelle particulièrement notable en France », écrit la préfecture.

« Ça fait neuf ans que nous sommes en cavale, c'est dur »

Interprète et traductrice bénévole au sein de l'association AS-DA 01 (Aide-solidarité envers les demandeurs d'asile de l'Ain), Enkeleida Culiq assure : « Je suis très entourée ici où nous avons construit notre vie. Le soutien de tout le monde fait chaud au cœur ». En premier lieu, celui des parents d'élèves de l'école des Vennes, où Mirko, 6 ans, doit intégrer le CE1 à la rentrée. Leur



Enkeleida et Mirko Culiq dans leur salon. Photo Progrès/Vincent SARTORIO

pétition « Pour que Mirko retrouve son papa » a recueilli 560 signatures.

Car Dorian Culiq a été expulsé quatre mois plus tôt, dès le 12 avril. « Il vit caché en Albanie. Nous l'appelons tous les jours, notamment pour atténuer les cauchemars de Mirko à qui il manque. » Pas question pour autant, pour Enkeleida et Mirko (à qui le refus de titre de séjour de sa mère s'applique de facto), de le rejoindre. « Nous en avons parlé en famille et il vaut mieux vivre séparés qu'en danger », tranche la mère de 36 ans. Dans son « pays d'origine », Enkeleida risque l'expulsion. Dans son « pays d'origine », une vendetta qui lui noue trop sa gorge pour en parler.

Respectueuse des règles et des institutions, l'Albanaise de 36 ans n'en reste pas moins combative. Elle va faire appel de la décision préfectorale devant le tribunal administratif. Comme un dernier recours, pour que Mirko foule bien sa cour d'école à la rentrée, celle des Vennes. Pour que ce petit garçon tranquille « arrête de grandir trop vite. »

Vincent SARTORIO

Une promesse d'embauche en CDI « pour ses compétences et son parcours »

Après le rejet de sa demande d'asile en 2015, et celle du titre de séjour et surtout cette OQTF qui plane au-dessus de sa tête, Enkeleida Culiq ne peut pas travailler. « Mais je refuse de rester dans la précarité. J'ai un fils à élever », scande la femme de 36 ans. Alors elle fait ce qu'elle peut. C'est-à-dire des ménages, payés en chèques emploi services. Une profession éloignée de ses études en langues étrangères.

Enkeleida Culiq parle albanais, anglais, espagnol, français, italien. Des compétences sur lesquelles Pierre Coillard comptait. Le fondateur et dirigeant de Kujanak (trois employés et quatre saisonniers), qui exploite le parcours aventure de Saint-Étienne-du-Bois en plus de concevoir du matériel d'accrobranche, a besoin d'être « secondé » pour sa « gestion administrative ». Et voyait dans le profil de l'Albanaise une adéquation avec sa volonté de se « développer à l'international ». Mais Pierre Coillard connaît Enkeleida Culiq par le biais de l'association Cent pour un toit. Et sa promesse d'embauche revêt aussi un autre aspect, plus philanthrope. « Je n'embauche pas comme



Pierre Coillard. Photo Progrès/Guy DOMAIN

j'achèterais une machine. Le parcours, les valeurs morales entrent largement en ligne de compte », stipule le dirigeant. La préfecture de l'Ain, estimant qu'Enkeleida Culiq n'avait pas les bases requises, en a décidé autrement. Ce qui irrite Pierre Coillard : « Ces qualifications peuvent s'acquérir. Elle était prête à faire toutes les formations nécessaires, voire une alternance. Cette argumentation est biaisée, elle est avancée pour ne pas la régulariser. »